

Conditions générales dpO wizard

Dernière mise-à-jour : 1 mai 2024

Ces conditions régissent la vente de produits et services entre dpO wizard et le client. Si des conditions supplémentaires entrent en contradiction avec les Conditions générales, les conditions supplémentaires prévaudront.

1. Objet

dpO wizard est une entreprise belge enregistrée sous le numéro 0540.794.893 et représentée par Eric Marichal – Droogveldstraat 5, 3404 Landen. dpO wizard développe et commercialise des produits et services informatiques et de consultance de gestion.

2. Acceptation

En commandant un produit ou un service auprès de dpO wizard, le client marque son accord avec les présentes conditions générales, qu'il accepte sans aucune restrictions ni réserves. Le client renonce explicitement à ses propres conditions générales, même dans le cas où celles-ci seraient postérieures aux présentes conditions générales. Toute dérogation doit, pour être valable, être convenue de manière expresse, préalable et par écrit. Les présentes conditions sont une prolongation du contrat signé entre parties et font en tant que telles partie intégrante de la relation contractuelle entre parties.

3. Nullité / Intégralité

La nullité éventuelle de l'une des clauses contractuelles des présentes conditions générales n'entraîne pas la nullité de l'intégralité des conditions générales.

4. Modification

dpO wizard se réserve le droit de modifier ces conditions à n'importe quel moment et sans notification préalable. Le client est soumis aux conditions générales qui étaient d'application lors de son acceptation.

8. Retard de paiement et clause résolutoire

Si la facture n'est pas payée à son échéance, elle sera, à titre d'indemnité forfaitaire, majorée de 15%. Le Client ne peut en aucun cas compenser une quelconque créance sur dpO wizard avec son obligation de paiement, sauf accord contraire. Le non-paiement de tout ou partie d'une facture à son échéance rend immédiatement exigibles toutes sommes ou toutes factures dues non-encore échue. En cas de non-paiement d'une facture, dpO wizard a le droit de rompre tous les contrats conclus avec le Client qui restent encore à exécuter.

9. Utilisation

Le Client s'engage à utiliser les produits et services uniquement dans le respect de sa finalité prévue. Le Client s'engage d'ailleurs à ne pas altérer de quelque manière que ce soit le support informatique sur lequel un produit ou un service est hébergé.

10. Limitation de responsabilité

dpO wizard s'engage à faire ses meilleurs efforts en vue de fournir des services performants. Aucune des obligations de dpO wizard ne peut être considérée comme étant une obligation de résultat. dpO wizard ne peut, en aucun cas, être tenue responsable ou en garantie par le client dans le cadre de demandes en dommages et intérêts formulée par une tierce partie à l'encontre du client.

11. Force majeure

La responsabilité de dpO wizard ne pourra être engagée en cas d'inexécution du contrat du fait d'un cas de force majeure.

12. Informations transmises

Le client est responsable des informations qu'il aura indiqué lors du contrat. L'entreprise dpO wizard ne pourra être tenue responsable des conséquences d'une éventuelle erreur liée à la transmission par le client d'informations erronées.

13. Politique de Protection des Données

Veuillez-vous référer à notre avis de confidentialité publié sur www.dpowizard.com.

14. Réclamation

Toute réclamation doit être envoyée par e-mail à l'adresse suivante : support@dpowizard.com.

15. Clause attributive de compétence territoriale

Tout litige relatif au contrat ou aux présentes conditions générales ressort de l'application du droit belge et est de la compétence des Tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles.